

L'Apel, comme l'Enseignement Catholique, ont soutenu la réforme du collège, en y apportant les nuances nécessaires et en soulignant certains points de vigilance.

2011

Un petit déjeuner débat est organisé sur le thème *“inventons le collège de demain – du collège unique au collège pour chacun”*. En effet, les parents attendent une forte évolution du collège.

2012 (ANNÉE D'ÉCHÉANCE ÉLECTORALE)

Le mouvement des Apel exprime sa volonté de voir l'école se transformer profondément en interpellant les candidats à l'élection présidentielle, convaincu que l'école doit amener chaque enfant au meilleur de lui-même.

Quelques une de ces propositions :

- **Faire confiance aux équipes éducatives** : permettre aux établissements de développer des projets innovants, renforcer l'autonomie pédagogique des établissements et des enseignants, associer les équipes éducatives à la définition d'objectifs à atteindre ...
- **Faire évoluer et revaloriser le métier d'enseignant** : rendre la bivalence obligatoire, encourager le travail en équipe des enseignants, revaloriser le salaire des enseignants et accroître leur temps de présence dans l'établissement pour exercer un tutorat d'élèves ...
- **Transformer l'école en profondeur** : repenser les programmes pour qu'ils soient en phase avec le monde actuel, alléger les programmes en supprimant deux heures de cours par semaine au collège et au lycée, proposer de nouveaux rythmes scolaires en primaire, adapter les pédagogies aux différentes formes d'intelligence des enfants, supprimer le redoublement et proposer des parcours différenciés aux élèves ...
- **Permettre une orientation choisie** : favoriser une meilleure connaissance des mondes de l'école et de l'entreprise, informer et impliquer les parents dans les choix d'orientation de leurs enfants...
- **S'engager dans l'ère du numérique** : développer l'utilisation pédagogique des outils numériques, développer l'E-learning ...
- **Permettre aux parents de choisir librement l'école de leurs enfants.**

En juin 2012, le XVIIe congrès des Apel avait pour thème : *“heureux à l'école, une idée folle ? Inventons l'école de demain”* ; ces propositions seront reprises.

Il n'est donc pas surprenant que l'Apel ait pu soutenir la réforme, car elle reprend des propositions formulées par notre mouvement :

<i>Ce que dit la Réforme</i>	<i>La position de l'Apel</i>
<p>L'attention portée à la transition école-collège : nouveau cycle 3 CM1/CM2/6^{ème}</p>	<p>La création d'un conseil école-collège permettra une meilleure concertation entre enseignants, notamment dans l'élaboration des programmes.</p> <p>Ce dispositif facilitera le passage des élèves de CM2 en 6^{ème}.</p>
<p>Le nouveau socle commun et les nouveaux programmes.</p>	<p>Les nouveaux programmes permettront de mieux garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, notamment en Français et en Mathématiques.</p> <p>Les programmes prévus par cycle (3 ans) laissent une autonomie aux équipes pour élaborer les programmes.</p>
<p>Le renforcement de l'accompagnement individuel pour les élèves.</p>	<p>Tenir compte des spécificités de chaque élève aidera à la réussite de Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement personnalisé pour chaque élève : 3h en 6ème ; 1 à 2 h en 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} - Proposer des outils différents aux élèves selon leur niveau et leurs difficultés.
<p>De nouvelles pratiques pédagogiques basées sur l'interdisciplinarité = EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)</p>	<p>Le renforcement de l'acquisition des savoirs fondamentaux (mieux s'approprier les connaissances) en combinant apprentissages théoriques et pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intéressera plus les élèves et donc les motivera, - permettra un travail en équipe des professeurs, - verra la réalisation de projets avec plusieurs professeurs <p>⇒ 2h ou 3h d'EPI en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}</p>
<p>Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.</p>	<p>La loi d'orientation pour l'école de 2013 remplace « l'enseignement d'éducation civique » par « l'enseignement moral et civique ». La personne ne peut vivre qu'en société ; la formation de la personne associe donc nécessairement formation morale et civique.</p> <p>Le règlement intérieur d'un établissement, la place faite aux parents, les pratiques pédagogiques relèvent bien de la morale. L'enseignement catholique s'efforce de porter une morale de confiance contre les peurs, une morale de la dignité de la personne contre les discriminations, une morale du partage contre les replis sur soi. La morale n'est la propriété de personne, mais une invitation adressée à tous et à chacun.</p>

Ce que dit la Réforme (suite)	La position de l'Apel (suite)
	Les années collège dans la vie d'un adolescent sont importantes : mise en place de temps forts tout au long de l'année (à la rentrée, remise de diplômes...). Beaucoup de ces temps existent déjà très souvent dans les établissements.
Transformer l'école.	Le rééquilibrage de la journée scolaire apportera du « mieux être » aux élèves : <ul style="list-style-type: none">- Maximum 6h de cours par jour,- pause méridienne de 1h30 (pas moins)

Cependant, dès le début, l'Apel avait émis des réserves qui lui semblaient importantes mais dont la presse a peu parlé !...

- L'Apel regrettait en effet que la réforme n'aille pas plus loin concernant l'apprentissage des langues vivantes et proposait de mettre en place des classes bi-langue pour l'ensemble des élèves dès la 6ème et ainsi offrir le meilleur à chacun.
- L'Apel déplorait aussi que les parents soient seulement pris en considération en tant que parents, en omettant le rôle joué par les familles au sein de la communauté éducative, notamment dans l'accompagnement à l'orientation !

Pour l'Apel, cette réforme met en avant un meilleur accompagnement des élèves et davantage d'autonomie laissée aux équipes éducatives (organisation des temps d'enseignement, organisation des temps d'enseignements complémentaires, articulation des programmes au sein de chaque cycle ...).

Certes, sur certains points, cette réforme aurait pu être plus ambitieuse ; mais est-ce la solution de tout rejeter en bloc ?

Faisons confiance à l'école et aux enseignants, car c'est bien finalement le rôle de l'enseignant de demain qui se joue maintenant à travers la mise en place de cette réforme. La charte éducative de confiance et le ré-enchantement de l'école devraient nous y aider !